

La Lettre de la Commune D'Enchenberg Octobre 2008

Mairie - 57415 ENCHENBERG
Tél. 03.87.96.38.78
Fax 03.87.96.35.57
E-Mail: mairie.enchenberg@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

A l'heure qu'il est, la « Rentrée » est déjà de l'histoire ancienne, et j'espère cependant qu'elle se sera bien passée pour chacune et chacun d'entre vous, comme j'espère que les mois d'été, les vacances et le temps des congés vous auront été bénéfiques et régénérateurs.

En ce début de l'automne j'aurais pu vous parler de la beauté et du charme d'une de mes quatre saisons préférées, pardonnez ma boutade, mais je le pense vraiment, de ce feu d'artifice fabuleux et gigantesque que nous offre la nature... Oui j'aurais pu partager avec vous ce genre d'impression automnale. Mais j'ai choisi dans cet éditorial de vous entretenir d'un sujet tout à fait différent, j'ai choisi de vous parler de quelques personnes qui, je le crois, méritent de vous être présentées.

Et avant tout, mais je n'ai pas ici la prétention de vous le présenter, car vous l'avez sans nulle doute déjà rencontré, je me permettrais de souhaiter la bienvenue à M. l'abbé Daniel Sarritzu. Après le départ de l'abbé Joseph Hener, auquel nous souhaitons tout ce qu'il y a de meilleur pour sa nouvelle vie, c'est ce jeune curé qui nous vient de Ste Marie aux chênes, qui prendra sa relève. Il n'est pas nouveau dans la région, puisqu'il avait déjà la charge de nombre de paroisses voisines, mais en prenant la relève de l'abbé Henner il est désormais à la tête de 10 paroisses et de plus de 10.000 âmes. Inutile de rajouter quoi que ce soit, si ce n'est peut être de rappeler le mot de l'archiprêtre, J.M. Zapp, qui au cour de la messe d'installation a invité les paroissiens, non sans humour, de « bien vouloir renoncer à commander à la carte, mais d'accepter le

plat du jour qu'il sera contraint de proposer ». Comparaison audacieuse au monde gastronomique, mais illustration parfaite de la réalité qui nous attend. Cependant je fais entièrement confiance à ce jeune homme, et je suis convaincu que ses « plats du jour » seront à la hauteur des plus exigeants d'entre nous. Alors, Bienvenu chez nous M. le curé, et bonne chance!

L'année écoulée a connu bien des aléas dans le monde associatif de notre belle commune. Et la Sportive Française d'Enchenberg a connu une très mauvaise situation après le forfait de ses équipes seniors. Mais pour tous les jeunes footballeurs du village il fallait absolument trouver une solution, et pour certain il n'était pas non plus question de laisser sombrer une association avec laquelle ils ont grandi. Et c'est dans cet esprit que M. Patrick Gamel, a accepté de relever le défi de reprendre la direction d'une des plus anciennes associations du village. S'entourant d'une équipe volontaire et motivée, le nouveau comité s'est mis à l'œuvre sans attendre. Nous les en remerciant tous et à Patrick aussi je dirais, bien qu'il n'ait jamais tout à fait quitté son village : Bienvenu à Enchenberg, et bonne chance à ton équipe... en attendant de voir évoluer « tes » équipes ...

Puis venait le tour de l'interassociation. Ce véritable « organe » fédérateur de notre monde associatif, fédérateur mais surtout coordinateur de tous les grands évènements de notre communauté. On la disait orpheline, abandonnée et vouée à la disparition, mais grâce au courage et à la détermination de Mme Micheline Heckel, voilà une autre de nos institutions que nous espérons voir reprendre son envol. J'ajouterais que j'ai une confiance absolue en son dynamisme, et j'espère qu'elle saura insuffler un peu de son énergie et son enthousiasme à tous ceux qui ont accepté de venir l'épauler dans le nouveau comité qui s'est constitué. J'allais dire « bienvenue à bord », mais elle était déjà à bord depuis bien longtemps, puisqu'elle est active, et même très active dans de nombreuses associations. Maintenant elle est à la barre, et nous lui souhaitons « bon vent ».

Et puis une nouveauté est venue s'insinuer dans le paysage associatif et même davantage qu'associatif, de notre commune. Une initiative qui je l'espère remportera tout le succès que nous lui souhaitons. WWW.ENCHENBERG.FR, ou en clair pour nos lecteurs plus conventionnels, un site Internet pour, et de, la commune d'Enchenberg . Une véritable « vitrine à l'échelle planétaire » pour notre petite communauté, bien que pédant au possible, cette qualification n'en est pourtant pas moins que la vérité du fait. Et c'est M. François Oswald qui a accepté de mener ce projet, ambitieux sans doute, mais le personnage est à la hauteur. M. François Oswald a donc accepté la mission, non seulement de créer ce site, mais aussi de le gérer et de le mettre à jour . Car tout utilisateur quelque peu averti vous le dira, un site pourra être aussi attractif que possible, il ne sera jamais efficace ni utile si le suivi et la mise à jour ne sont pas assurés. Nous comptons énormément sur cet outil pour informer, publier, mais aussi et surtout pour communiquer, et ce dans les deux sens.

Alors, bienvenu à notre « Maître de la toile », ou si vous préférez la version originale, mais en anglais dans le texte, notre « Webmaster » .

Je n'allais quand même pas conclure, sans mentionner le fantastique engouement, la belle mobilisation qui a rendu possible l'ouverture de notre nouvelle cantine scolaire. La presse s'en était faite l'écho, et je ne ferais que répéter ce qui a déjà été relaté. Mais grâce aux parents d'élèves qui pendant des journées se sont investis dans les travaux de peinture et autres rénovations nous avons désormais un service de cantine scolaire qui fonctionne au delà de nos prévisions les plus optimistes. Je ne les citerais pas car la liste serait trop longue, mais ils se reconnaîtront dans ces quelques lignes que je leur consacre, et je les remercie chaleureusement, autant pour leur travail que pour leur engagement.

Si j'ai choisi de ne parler que de ces quelques personnes, ce n'est pas qu'elles soient plus méritantes que d'autres, c'est simplement parce qu'elles sont nouvelles dans leurs fonctions. Et de vous les présenter ainsi me paraissait être une approche sympathique.

Et pour conclure, permettez moi encore d'ajouter que la vie d'une commune ne s'arrête pas aux portes d'une mairie, mais elle commence aux portes de la mairie. L'équipe municipale aura beau se démener au possible, et soyez en assurés, elle ne ménage pas ses efforts, elle ne se suffira jamais à

elle seule pour faire vivre un village. Je dédie cet éditorial, à tous les bénévoles en les remerciant vivement pour leur travail de tous les jours, au service de la communauté.

La « Rentrée » est déjà de l'histoire ancienne, et Noël n'est qu'après demain, mais croyez bien que nombre de ces bénévoles s'activent déjà maintenant pour que la fête soit réussie, pour nous , pour vous, pour tous !

Très cordialement,

Thierry BECK





AGENDA

Samedi 18 octobre 2008

1^{ère} battue de chasse sur le ban de la commune.

Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2008

Exposition d'oiseaux exotiques organisée par l'association « Les Ailes de couleur » à la salle polyvalente.

Dimanche 19 octobre 2008

Exposition nationale des métiers d'art organisée par l'Association de sauvegarde de la Chapelle Ste Vèrène dans l'ermitage.

Jeudi 30 octobre 2008

Ramassage objets encombrants ménagers et extra ménagers. Veuillez sortir vos objets la veille.

Dimanche 9 novembre 2008

Messe des chasseurs à 8H en plein air et exposition du livre d'or de la commune sur le site de la chapelle Ste Vèrène.

Samedi 15 et dimanche 16 novembre 2008

KIRB du village et concours de tir organisé par le Club de Tir d'Enchenberg dans la salle polyvalente avec restauration sur place.

Jeudi 20 novembre 2008

Don du sang à la salle polyvalente de 16H30 à 18H45.

Vendredi 21 novembre 2008

Dans l'esprit du week-end « Beaujolais nouveau », la remise des prix du concours des maisons fleuries aura lieu cette année dans les locaux de la nouvelle cantine scolaire et ce à 19H.

Mercredi 3 décembre 2008

Election des conseillers prud'homales de la Moselle au bureau intercommunal de Rohrbach-Lès-Bitche (Mairie) de 8h à 18h.

Dimanche 14 décembre 2008

Marché de Noël organisé par l'Interassociation à la salle polyvalente.



SONNERIE DES CLOCHES

Le 11 novembre prochain à midi, les cloches de l'église sonneront en hommage aux Poilus et à leur esprit de sacrifice.



OPERATION RAMONAGE CHEMINÉE

L'entreprise de ramonage RAYMOND René de Phalsbourg se propose de vous nettoyer votre cheminée avant l'hiver. Le prix est de 28,-€. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter la mairie au 03.87.96.38.78.



AIDE A LA CUVE POUR LE FIOUL

L'Etat accorde à nouveau l'aide à la cuve, d'un montant de 200 €, aux ménages non imposables qui utilisent le fioul domestique pour chauffer leur résidence principale.

Pour l'obtenir il faut faire une demande (une seule par bénéficiaire et par logement) avant le 30 avril 2009 à la trésorerie.

Cette demande sera accompagnée :

- D'un avis de non imposition de 2007 comportant la mention suivante " **Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu**"

Pour l'habitation individuelle :

- D'une facture d'achat de fioul domestique pour un montant supérieur à 200 € établie au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 31 mars 2009.

Pour le logement collectif :

- D'une attestation du gestionnaire de l'immeuble relative au mode de chauffage ou quittance de loyer ou décompte de charges permettant d'établir le mode de chauffage.
- D'un Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur

Le formulaire de demande peut être retiré en mairie ou à la trésorerie. Il est également disponible sur les sites internet suivants : www.minefi.gouv.fr ou www.impots.gouv.fr

A noter que l'aide à la cuve est versée par virement bancaire ou postal, qu'à compter de janvier 2009.



MARCHE DE NOEL 2008

La 13^{ème} édition du marché de Noël se tiendra le dimanche 14 décembre à la salle polyvalente. Tous ceux et celles qui souhaitent y tenir un stand, peuvent s'inscrire avant **le vendredi**



INFOS-NEWS



A l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne, le pavoisement des bâtiments publics pour toute la durée de la présidence a été demandé.

14 novembre en téléphonant aux 03 87 96 44 93 ou 03 87 96 41 75.



BOIS DE CHAUFFAGE

Une vente de bois de chauffage aux habitants de la commune est prévue au mois de novembre prochain. Le plan de situation détaillé sera disponible en mairie à la fin du mois d'octobre.



DECHARGE MUNICIPALE

Nous vous informons qu'à partir du samedi 1^{er} novembre, la décharge sera ouverte chaque 1^{er} samedi du mois de 14H à 15H et ce jusqu'au 28 mars 2009. Elle sera fermée en cas de mauvais temps (neige, pluie).



DEPLACEMENT DES CONTENEURS

En raison des travaux de voirie et de réseaux pour le branchement et le raccordement du foyer d'accueil médicalisé, il est nécessaire de changer de place tous les conteneurs (verres, papiers, vêtements, batteries) mis actuellement à votre disposition sur le parking de l'école, derrière la caserne de pompiers.

→ Un nouvel emplacement vous est déjà proposé sur le parking de la gare (à droite du local des arboriculteurs).



ABOIEMENT DES CHIENS

On nous signale régulièrement des aboiements de chiens surtout pendant la nuit ce qui occasionne des nuisances pour les riverains et les voisins proches. Nous demandons aux propriétaires de bien vouloir enfermer leur chien pour éviter ces désagréments. De plus, il est demandé aux propriétaires de ne pas laisser divaguer leur chien mais de les attacher et surtout lors de promenades en forêt.



FORMATION - METIERS - EMPLOI

Le Conseil Régional de Lorraine présente les **25 et 26 octobre prochain** le village de la formation, des métiers et de l'emploi au parc des expositions de Nancy. Tous les métiers à portée de main de 9H à 18H avec des offres d'emploi et démonstrations de métiers. **ENTREE GRATUITE.**

SEMAINE LORRAINE DE LA CREATION - REPRISE - TRANSMISSION D'ENTREPRISES

3i Lorraine, en collaboration avec le Conseil Général de Lorraine et en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Lorraine et toutes les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres des métiers de Lorraine, organise :

☞ La 8^{ème} édition de " la Semaine Lorraine de la Création, Reprise et Transmission d'Entreprises 2008 " du lundi 17 novembre au vendredi 21 novembre 2008.

☞ Les rendez-vous en Moselle du Forum ENTREPRENDRE ont lieu le

✓ Jeudi 20 novembre 2008 de 10H à 18H

✓ Vendredi 21 novembre 2008 de 9H à 18H au centre international de Metz-Congrès.



FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

Relevant de la compétence de la communauté des communes du Pays de verre et du cristal, les travaux de branchements et raccordements des voiries et réseaux du foyer d'accueil médicalisé ont finalement débuté.

Les travaux en demi-chaussée pour la traversée de la route RD 36 créeront des contraintes que nous espérons de courte durée. Par contre, la durée du chantier global ne s'achèvera probablement pas avant la fin de l'hiver (accès école, atelier, club de tir).



ENCHENBERG-HANGARD

La municipalité a été conviée à la fête du village de HANGARD le vendredi 8 août dernier. Une délégation municipale composée d'élus et de responsables d'associations a répondu à l'invitation. Cette journée a permis également de renouer le contact avec la délégation allemande et de voir ensemble la préparation du 40^{ème} anniversaire de notre jumelage pour 2009.

Des photos de cette journée sont visibles sur le site de la Commune de HANGARD (Neunkirchen/Saar) avec laquelle nous sommes jumelés depuis le 6 juillet 1969 à l'adresse suivante : www.hangard.de



INFECTION PAR LE RENARD

La Fédération des chasseurs de la Moselle souhaite sensibiliser TOUS les utilisateurs de la nature, chasseurs, promeneurs, sur la maladie parasitaire transmise par le renard l'**Echinococcose Alvéolaire**. Pour cela, elle a souhaité réaliser un poster expliquant les gestes de prévention simples qui permettent d'éviter toute contamination.

L'Echinococcose Alvéolaire est une maladie parasitaire très grave qui touche chaque année en France, une quinzaine de personnes.

Après une longue phase de recherche du parasite dans 200 fèces de renards, collectées sur l'ensemble du département par la Fédération des chasseurs de la Moselle, il s'avère que le parasite est présent dans le département, mais il n'a été découvert que dans 5 échantillons. Cette enquête n'a cependant pas permis de connaître son statut sur l'ensemble du département.

Un système de prélèvement de 100 renards a donc été mis en place en Moselle permettant d'obtenir

un certain nombre d'animaux sur une grande partie du territoire départemental. Les autopsies des intestins ainsi obtenues, seule méthode fiable à 100 %, apporteront les informations manquantes.

Des actions de piégeage sont menées par l'Association des Piégeurs Mosellans (APM) qui œuvre depuis maintenant de nombreuses années au sein de certaines communes du département (305 conventions de piégeages ont été signées avec les municipalités) afin de réguler les nuisibles, qui, de plus « entrent dans les villes et villages ». La Fédération rappelle ainsi à tous les utilisateurs

de la nature que les actions de piégeage sont utiles et encadrées par une législation très stricte où seules des personnes agréées par M le Préfet peuvent intervenir. Aussi, il convient que chacun respecte ces actions afin d'éviter tout problème juridique, voire sanitaire.

Comment le parasite se transmet à l'homme :

Des renards porteurs libèrent dans la nature le parasite sous la forme d'œufs via leurs excréments. Les œufs très résistants peuvent rester actifs plusieurs mois dans l'environnement. Ces derniers touchent les végétaux (champignons, myrtilles, framboises, mûres, fleurs, etc.) et notre sol (rongeurs et autres). Chez les rongeurs, ces œufs sont des hôtes intermédiaires où le parasite s'y développe sous sa forme larvaire dans le foie. Mais chez les chiens et les chats, ces œufs sont des hôtes définitifs où la larve se transforme en ver adulte. On le retrouve dans les villosités de l'intestin.

Chez l'homme, cette larve est un hôte accidentel. Elle provoque une maladie du foie rare mais mortelle, en l'absence de traitement.

Des gestes de prévention simples :

- ◆ Lavez-vous les mains avant chaque repas.
- ◆ Rincez abondamment à l'eau courante les légumes cueillis.
- ◆ Faites cuire le maximum de végétaux. Une cuisson de 60°C détruit le parasite. La congélation, par contre, ne le détruit pas.
- ◆ Vermifugez votre chien ou votre chat au moins 2 fois par an avec du Praziquantel.
- ◆ Ne portez pas les mains à la bouche en activité de nature
- ◆ Manipulez les renards avec des gants jetables.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'université de Franche-Comté, l'ERZ (Entente Rage et Zoonoses) www.ententeragezoonoses.com ou le site www.bienvermifuger.com.



OBLIGATION POUR LES CYCLISTES

A partir du 1^{er} octobre prochain, tous les cyclistes (conducteur ou passager) hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité devront porter obligatoirement un gilet de sécurité.

Cette décision du Comité interministériel de la Sécurité routière du 13 février 2008 vise à renforcer la sécurité des usagers les plus vulnérables.

Les cyclistes sont les usagers de la route les moins visibles. Les feux dont sont équipés les vélos sont moins puissants que ceux des cyclomoteurs et des motos.

Ils sont notamment peu perceptibles de nuit hors agglomération en l'absence d'éclairage public.

Le fait de ne pas respecter cette obligation sera passible d'une contravention de la deuxième classe d'un montant de 35 € (22 € pour l'amende minorée).

Quelques chiffres : en 2007, 60 cyclistes ont été tués en ville et 82 hors agglomération.



SERVICE VOLONTAIRE CITOYEN DE LA POLICE NATIONALE

Le ministère de l'Intérieur a souhaité doter la police nationale d'une « réserve citoyenne », qui a pris le nom de service volontaire citoyen (SVC). Expérimenté à

compter de juillet 2006 dans 26 départements, ce dispositif est maintenant généralisé à l'ensemble du territoire national.

Pourquoi une telle création ?

Il est constaté, au quotidien, que les citoyens sont nombreux à vouloir contribuer à l'amélioration de la

sécurité et de la tranquillité publiques nécessaires à l'épanouissement de la vie en société. Le service volontaire citoyen permet à chacun de s'investir selon ses compétences et sa disponibilité.

Qui peut postuler ?

Le service volontaire citoyen est proposé à tous les publics, sous réserve du respect des conditions d'admission :

➢ Être citoyen de l'Union européenne ou résider régulièrement en France depuis au moins 5 ans et être âgé d'au moins 17 ans au jour de la signature de l'engagement.

➢ Avoir recueilli l'agrément préfectoral délivré à l'issue d'une enquête administrative puis d'un entretien avec une commission.

Où postuler ?

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés dans les commissariats de police. Ils peuvent être téléchargés sur le site du ministère de l'intérieur.



DROIT DE PASSAGE - SERVITUDE

Règles générales sur les servitudes de passage :

- 1) le droit légal au désenclavement
- 2) les autorisations et servitudes de passage amiables

Pour résumer, le droit au désenclavement (qui est un droit auquel le propriétaire du terrain qui supporte le passage ne peut s'opposer) n'existe que si le terrain bénéficiaire du passage est enclavé (c'est-à-dire qu'il n'a aucun accès possible à la voie publique).

Parallèlement, même si un terrain ne remplit pas les conditions d'enclavement pour bénéficier du droit au désenclavement, une autorisation de passage amiable peut toujours être établie de façon volontaire entre deux propriétaires fonciers.

Si cette autorisation est établie sous la forme d'une servitude par acte notarié et inscrite au Livre Foncier, elle est alors attachée au terrain et est opposable au nouveau propriétaire si le terrain est vendu.

On rappellera qu'en Moselle, pour vérifier l'existence d'une réelle servitude de passage, il convient de se référer au Livre Foncier qui fait foi en matière de droit réel.

A noter qu'un droit de passage ne peut pas être acquis par prescription trentenaire (ce n'est pas une servitude continue), c'est-à-dire qu'un copropriétaire ne peut invoquer qu'il passe depuis plus de 30 ans pour revendiquer une servitude.

Par contre, un droit de passage ne peut être hérité d'une division foncière d'une ancienne propriété qui constituait préalablement une entité foncière unique.

En cas de difficulté, il est à noter qu'il ne relève pas des attributions du maire d'intervenir en la matière. Il est utile de se renseigner auprès d'un notaire.

Le problème des servitudes sont purement des problèmes de droit privé qui se règlent devant le juge civil.

Trésorier adjoint : M GRAD Christian
Responsable logistique : M OSWALD François

A noter que deux nouvelles associations ont rejoint l'interassociation :

- ↳ Les Ailes de couleur
- ↳ Association St Joseph

et que la Gym Séniors est représentée dans le bureau.



LES ECOLES

NOUVELLE CANTINE SCOLAIRE



VOIR PHOTOS N°1

Pour la nouvelle rentrée 2008/2009, la municipalité avec l'aide de nombreux parents d'élèves a mis en place une cantine scolaire. L'ancien logement situé au-dessus du restaurant communal a été entièrement remis à neuf afin de pouvoir accueillir de 11H30 à 13h30 les élèves de l'école maternelle et élémentaire qui souhaitent y prendre leur repas de midi.

Chaque déjeuner composé comme suit :

- une entrée
- un plat garni
- un fromage
- un dessert
- du pain

est livré par le traiteur VERRIER GOURMAND de Goetzenbrück.

Les menus sont établis par ses soins et soumis à l'approbation d'une diététicienne D.E.

Les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes par Mlle KORDENTZ Rebecca (aide maternelle) qui les emmènera à la cantine. Pour servir les repas, elle sera secondée par Mlle Fleur GRIENENBERGER (animatrice mis à disposition par l'AIKSEPT).

Les tickets repas sont disponibles en mairie (5 euros le ticket) et doivent obligatoirement être remis à l'enseignante le matin avant 8H30.

Depuis l'ouverture de la cantine le 4 septembre dernier, il y a eu en moyenne **16 enfants** par jour (inscription journalière se situant entre 10 et 27 enfants).



EFFECTIFS DES ECOLES A LA RENTREE

 VOIR PHOTO N°2

ECOLES	EFFECTIFS
PETITS + MOYENS	19 (10 petits + 9 moyens)
GRANDS	19 en grande section



ASSOCIATIONS



NOTE DE NOTRE CORRESPONDANT DU R.L

M BICHLER Laurent, correspondant du Républicain Lorrain souhaite que tous les présidents d'associations lui transmettent au moins 8 jours avant la manifestation, les articles à faire paraître dans le journal local.

Il est impératif de respecter ce délai pour la rédaction du Républicain Lorrain qui doit tenir compte d'un agenda bien précis.

Vous pouvez contacter M BICHLER par téléphone au 03.87.96.36.91 ou par email : laurent.bichler@wanadoo.fr



LE CALENDRIER DES POMPIERS

La traditionnelle vente des calendriers de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Enchenberg-Montbronn se fera à partir du 15 novembre prochain. Veuillez leur réserver un bon accueil.



INTERASSOCIATION

Lors d'une assemblée générale extraordinaire, il a été décidé que les personnes d'Enchenberg qui ne sont pas des élus municipaux et n'étant pas membres d'une association du village peuvent également faire partie du comité de l'Interassociation d'Enchenberg.

Un nouveau comité a été élu lors de l'A.G. du 22 septembre 2008 :

Présidente : Mme HECKEL Micheline
Vice-présidente : Mme KUGEL Corine
Secrétaire : Mme BONNOT Rolande
Secrétaire adjoint : M KUGEL Christian
Trésorière : Mme FRIES Cinthya

MATERNELLE	38
CP – CE1	22 (14 CP + 8 CE1)
CE1 – CE2	24 (8 CE1 + 16 CE2)
CM1– CM2	28 (15 CM1 + 13 CM2)
ELEMENTAIRE	74
TOTAL	112

SUPPRESSION DU 4^{EME} POSTE D'ENSEIGNANT

Les 74 élèves du primaire (2 élèves de plus qu'en 2007/2008) n'ont malheureusement pas permis de rétablir le quatrième poste d'enseignant. Et le courrier de protestation de M. le Maire à Mme l'inspectrice avant la rentrée n'y aura rien changé.

L'école élémentaire, dirigée par Mme MARGUIER Cécile regroupe ainsi trois classes à double niveau :

CP – CE1 : M BLATT Gérard

CE1 – CE2 : Mme HOFFMANN Suzanne

CM1- CM2 : Mme MARGUIER Cécile

L'école maternelle dirigée par Mme MUNICH Fabienne regroupe 2 classes. Elle est responsable de la section des grands et Mme BLATT Josiane de la section des moyens et des petits.



TOILE DE FOND DE LA MORGUE

La municipalité a choisi un artiste local, M BURLETT Etienne, pour peindre un tableau de décoration qui a été posé sur le mur intérieur de la morgue. Deux pots de fleurs ont également été posés de chaque côté. Elle a demandé aux différents établissements de pompes funèbres de ne plus disposer leur matériel funéraire autour et devant le cercueil lors d'une veille dans le dépositaire, la décoration mise en place par la commune étant suffisante.

... A L'EXTERIEUR AUSSI !

Une touche de couleur est appliquée sur les façades extérieures de la morgue. Elle est réalisée à titre bénévole par M MEYER Gérard et M BAUMANN Robert.

INFOS DANS L'EAU

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2008

Par délibération du 26 février 2008, le comité du syndicat mixte pour l'assainissement du bassin versant de la Schwalb a décidé de fixer les redevances d'assainissement comme suit :

✓ Redevance pour le transport et le traitement des eaux usées à 0,46 € HT / m³ d'eau consommée.
(Déjà tarifée dans les factures actuelles dans "part syndicat")

✓ Redevance pour la collecte des eaux usées à 0,40 € HT / m³ d'eau consommée
(Remplace la facturation actuelle de 0,32 "part commune")

✓ Part fixe annuelle de 20 € HT soit 10 € HT par semestre
(Nouvelle redevance)

→ A noter qu'à partir du 2^{ème} semestre 2008 chaque abonné recevra 2 factures séparées.
Une première facturation de la consommation d'eau établie par le service de l'eau de la commune.

Une deuxième facturation de l'assainissement établie par le syndicat.

ECHOS CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

☞ Il décide d'allouer une subvention de 500,-€ à l'Association des Vétérans d'Enchenberg pour le remboursement des frais engagés au 13 juillet.

☞ Dans le cadre des travaux de voirie, d'accès et de pose des réseaux à l'Impasse des écoles, il accepte la prise en charge de l'entretien du bassin de rétention dont la construction est financée en totalité par la Communauté des Communes du Pays de Verre et du Cristal pour le montant de 59 420,-€ HT.

☞ Il accepte la demande d'échange d'une parcelle de la SCI Ferme de Heligenbronn contre la partie de chemin traversant la ferme inscrite au nom de la commune. Il accepte la somme de 150,-€ de l'are en cas de différence de contenance à payer par la SCI.

☞ Il décide d'adopter l'avant-projet de renforcement AEP Impasse des Ecoles établi par le bureau d'Etudes BEREST pour un montant HT de 13 930,00€.

☞ Il décide de participer aux frais d'organisation du vin d'honneur organisé par les Communes de St Louis lès Bitche et Meisenthal pour la fête de départ de l'abbé HENER Joseph et la fête d'installation de l'abbé Daniel SARRITZU.

☞ Il décide la réalisation des travaux de restauration de l'ancienne armoire de la sacristie de la Chapelle Ste Véréne par la menuiserie NEITER de Lemberg pour un montant de 1 696,50 € HT (subventionné par le Conseil Général à hauteur de 40 % du HT.)

☞ Il décide de ne plus louer aucun mobilier des bâtiments communaux (mairie, salle polyvalente..) aux particuliers.

Il accepte la participation du Conseil de Fabrique de l'église d'un montant de 8 570,-€ pour les travaux de pose d'un parquet en bois sous les petits bancs de l'église.

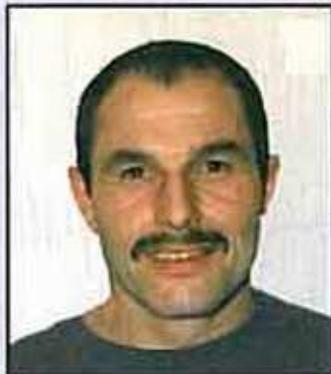
Il décide l'acquisition du matériel électrique pour l'église d'Enchenberg pour un montant total de 13 200,06 € TTC de l'entreprise LA SATELEC de Soucht.

Il décide de céder l'ancienne caserne des pompiers et les anciens ateliers municipaux aux époux HERMANN de Montbronn pour la création d'une boucherie au prix de vente de 92 000 €.

Dans le but de rendre la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite, le conseil décide la résiliation du contrat de l'agence postale communale. En remplacement, il propose la création d'un relais Poste Commerçant à l'épicerie-bureau de tabac de Mme BURGUN Michèle.

Il décide la création d'un site internet, www.ENCHENBERG.fr et d'en confier la mission de création et de maintenance à M François OSWALD et ce à titre bénévole.

LA PAROLE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX:



Le mot de M.KRAFT Serge, Conseiller Municipal

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi, un très grand honneur d'avoir été élu pour la 3^{ème} fois au Conseil Municipal tout en faisant partie d'une liste d'opposition. Je vous en remercie

sincèrement. Pour moi l'opposition, était toujours à but constructif, pour le bien de toutes et tous.

Les 13 dernières années ont été tellement riches en enseignement sur le fonctionnement de notre commune, et m'ont aidé à progresser pour avoir une meilleure qualité de communication humaine.

J'ai essayé d'avoir une oreille attentive à toutes les doléances et de les transmettre au mieux ; je continuerai à le faire.

Je soutiendrai tous les projets raisonnables et innovateurs, lors des sessions du Conseil Municipal, pour le bien du village et de tous les habitants.

Merci à vous.

KRAFT Serge

Le mot de M.VOLTZ Frédéric, Conseiller Municipal



Voilà c'est à mon tour de me présenter à vous aujourd'hui, et dire que je partage cette tâche et cette page avec Serge Kraft, grande figure de la vie « enchenbergeoise » depuis tant d'années.

Tout d'abord je tenais à vous remercier de la confiance que vous m'accordez pour les six ans de mandat à venir.

Voilà d'ailleurs 6 ans maintenant que je suis installé dans ce village, bien plus longtemps que je le connais, le découvre et assiste à son évolution et à son embellissement.

Cela fait également plusieurs années que j'essaie activement de participer à la vie notamment associative du village et de ses habitants auxquels on ne peut que s'attacher (j'ai deux amours mon pays et Enchenberg ou Paris chantait Joséphine Baker)

Les projets de la liste Enchenberg Synergie menée par M. le Maire Thierry Beck sont nombreux et ambitieux (certains comme la cantine sont déjà réalisés) beaucoup me tiennent à coeur, pour améliorer la vie des contribuables, et garder un village actif, dynamique... en un mot VIVANT.

Des élus travaillent pour vous, mais à l'heure où les services publics sont malmenés, nous aurons sans doute besoin de votre aide pour la réouverture d'une quatrième classe de primaire à la rentrée 2009 et le maintien de nos deux sections de maternelle.

Je finirai par une petite métaphore : « si vous jetez une grenouille dans un bocal d'eau bouillante, elle va jaillir hors de l'eau, dans un effort désespéré. Mais si vous mettez une grenouille dans un bocal d'eau bien fraîche et que vous montez la température d'un dixième de degré toutes les semaines, elle va finir par mijoter tranquillement »¹

Ne soyons pas ces grenouilles. Soyons des citoyens actifs et attentifs.

Cordialement Frédéric VOLTZ

¹ Alex Türk, président de la Cnil

LES JOYEUX SENIORS



Le club du 3^{ème} Age a été fondé le 2 décembre 1982 par M BOULLIUNG Victor. Mme HECKEL Marie a pris la présidence en 1993. Un nouveau bureau s'est constitué à l'assemblée générale du 11 octobre 2002 sous la présidence de M HUBER Gérard, M PIRO Brigitte, vice-présidente, M KUSTER Roland, vice-président, Mme GAENG Sonja, trésorière, Mme MEHLINGER Monique, secrétaire et les assesseurs MMES DREXLER Marie, GABENESCH Annie, GRIESBACH Marie, OSWALD Marie ;

Le nouveau comité a décidé de modifier l'appellation du club en le nommant ASSOCIATION DES JOYEUX SENIORS D'ENCHENBERG.

Nous avons tous les quinze jours réunion le vendredi de 14H à 17H au presbytère. Le club dispose de nombreux jeux de société, belotte, triominos, l'en fait pas.

A chaque réunion, nous faisons café, gâteaux ou casse croûte. Tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires et organisons au courant de l'année des repas de saison (harengs, asperges) ou à thème (carnaval, Noël) Actuellement, nous comptons une quarantaine de personnes. Pour tous ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

La prochaine réunion du club aura lieu le vendredi 17 octobre 2008 au presbytère

Le président M HUBER Gérard

AMICALE DES TIREURS

Association créée le 13 mars 1991, reconnue d'utilité publique le 28 juin 2000, elle permet pratique du Tir sportif sur 10 m. Notre structure une des plus modernes, est conforme aux exigences de la Fédération Française de Tir.



la

Sous forme de : **DETENTE - LOISIR - COMPETITION - ECOLE DE TIR**

Vous pouvez pratiquer cette discipline en toute sécurité à l'intérieur de notre pas de tir chauffé et ce **pour les adultes sans limite d'âge et enfant à partir de 8ans.**

Rien ne sert de s'étendre davantage, venez nous voir le vendredi à partir de 18h !
Le matériel nécessaire est mis à votre disposition.

*Les premiers pas sont gratuits, en effet les trois premières séances sont gratuites, histoire de tâter le terrain ... alors n'hésitez pas, renseignez vous au **06 85 27 02 31***

Le président M GRAD Christian



PHOTO n°1 Locaux de la nouvelle cantine scolaire située au 1^{er} étage du foyer communal



Grande salle de jeux – Tableaux peints par les enfants



Salle de cantine

PHOTO N° 5 : Mme Mathilde Thomasset, à la maison de retraite Ste Marie, a fêté ses 92 ans en compagnie de M. le Maire, et de son Adjointe.



PHOTO n° 6 : Mme Catherine Stab est, à 96 ans , la doyenne du village. Elle aussi a reçus la visite d'une d délégation municipale dimanche dernier.





PHOTO N° 2 : Rentrée scolaire de 2008/2009